

Le compostage vous permet de réduire d'un tiers la quantité de déchets que vous produisez. Vous permettez ainsi de réduire les tonnages à collecter par nos camions (économie d'énergie et réduction de la pollution).

Le coût de traitement des déchets sera moindre pour la collectivité.

Composter vous permet d'obtenir du compost, véritable allié du jardinier, il enrichit le sol, l'aère, favorise le maintien de l'humidité et participe à entretenir la vie dans le sol.

Grâce à cet amendement riche et naturel, plus besoin de fertilisants chimiques.